

**RAPPORT DU MEDIATEUR
DE L'EDITION PUBLIQUE
POUR L'ANNEE 2004**

Rapport à M. le Premier Ministre
à M. le Ministre de la culture et de la communication

Marianne LEVY-ROSENWALD

DECEMBRE 2005

*Rapport téléchargeable sur les sites du Ministère de la culture et de la communication
et de la Documentation française*

Bilan 2004 de l'activité éditoriale des administrations et des établissements publics de l'Etat

Introduction	<u>3</u>
1. Identité des éditeurs publics	<u>4</u>
1.1. Présentation par secteur	5
1.2. Formes juridiques	6
1.3. Origine et nature des données	7
2. L'activité des éditeurs publics	<u>8</u>
2.1. Activité globale	8
2.2. L'édition de cartes	13
2.3. L'édition de livres	16
2.4. Part de l'édition publique dans l'édition française	23
2.5. Part des éditeurs institutionnels	24
3. Les politiques de diffusion	<u>25</u>
3.1. Evolution du ratio « <i>exemplaires vendus / exemplaires produits</i> »	25
3.2. Les ventes du fonds	27
3.3. Les circuits de commercialisation	27
4. Les politiques de coédition	<u>31</u>
5. La mise en œuvre des outils de comptabilité analytique	<u>33</u>
Annexe	<u>35</u>
- <i>Liste des éditeurs publics</i>	
- <i>Synthèse des principaux résultats</i>	38
- <i>Copie du document formalisé</i>	39

Introduction

Conformément à la circulaire du 9 décembre 1999, la médiatrice de l'édition publique rend compte périodiquement de son activité au Premier Ministre et au Ministre de la culture et de la communication.

Le présent rapport a pour objet de rendre compte de l'activité éditoriale de l'édition publique pour l'année 2004, d'examiner les conditions dans lesquelles la circulaire du 20 mars 1998 est appliquée, de suivre les évolutions par rapport aux années précédentes ainsi que de mesurer l'importance de l'édition publique au sein de l'édition française.

1. Identité des éditeurs pris en compte et nature des données

Parmi les structures ayant transmis des informations à la médiatrice¹, figurent en premier lieu, les éditeurs institutionnels, cités par la circulaire du Premier Ministre du 20 mars 1998, dont la vocation à exercer une activité éditoriale est définie en vertu des textes qui les régissent.

Sont compris, notamment, parmi les éditeurs institutionnels :

- la Direction des journaux officiels,
- la Documentation française,
- la Réunion des musées nationaux,
- les Editions du patrimoine (Monum),
- le CNRS,
- le réseau composé des Centres régionaux de documentation pédagogique (CRDP) et du Centre national de recherche pédagogique (CNDP)²,

ainsi que deux éditeurs de cartes :

- l'institut géographique national (IGN)
- le service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM).

Afin de rendre compte de la manière la plus complète de l'activité de l'édition publique et d'en saisir les évolutions, l'analyse ne s'est pas limitée à cette liste. Outre les huit éditeurs institutionnels mentionnés précédemment, un certain nombre d'établissements publics ou services de l'Etat a effectivement répondu au questionnaire, se conformant ainsi aux exigences des circulaires. Certains témoignent d'une activité éditoriale soutenue. D'autres, dont la production demeure réduite mais régulière, et pour lesquels l'édition ne semble pas constituer l'activité centrale, ont néanmoins, comme les années précédentes, été pris en compte.

Au total, **cinquante trois structures publiques** différentes ont été prises en compte pour l'exercice 2004. Seize organismes publics supplémentaires ont répondu à notre enquête pour la première fois en 2004, soit une augmentation sensible de près de 40% du périmètre d'étude.

Il s'agit plus particulièrement de l'activité éditoriale de 9 établissements publics :

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) ;
- Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et forêts (CEMAGREF) ;
- Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) ;
- Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) ;
- Institut national de recherche pédagogique (INRP) ;
- Institut de recherche pour le développement (IRD) ;
- Météo France ;
- Musée Rodin ;
- Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) ;

¹ Voir liste en annexe

² Les données fournies par les CRDP et le CNDP ont été agrégées et représentent une seule entité dans le rapport. Il est à noter que l'ensemble des 31 CRDP a adressé un bilan pour l'exercice 2004 (contre 24 seulement pour 2003).

D'autre part, le travail en direction des presses d'université et des écoles a été poursuivi cette année, résultant dans la prise en compte de sept établissements d'enseignement supplémentaires :

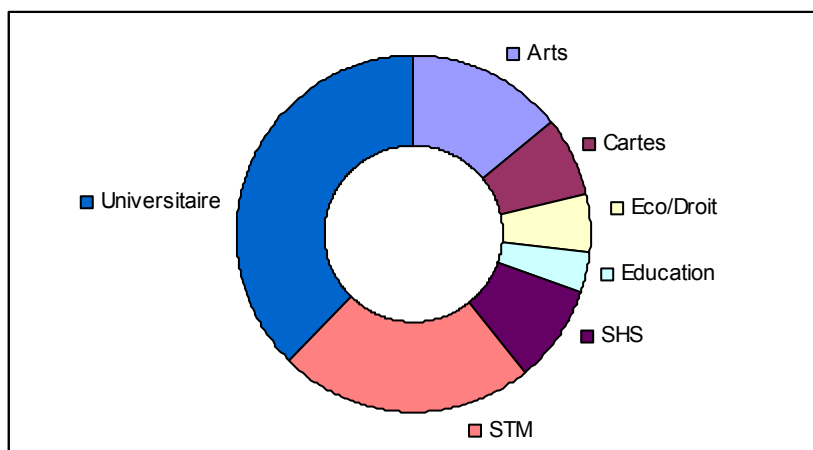
- Ecole nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA) ;
- Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) ;
- Ecole normale supérieure – éditions Rue d'Ulm ;
- Artois Presses Université ;
- Presses universitaires de Bordeaux ;
- Presses universitaires de Nancy ;
- Presses universitaires de Perpignan.

Si le périmètre du présent rapport a été, en conséquence, sensiblement élargi, l'ensemble des organismes pris en compte ne saurait toutefois constituer une liste exhaustive.

1.1 Présentation des structures par secteur éditorial

En première analyse, la répartition des structures par secteur apporte un éclairage sur les domaines éditoriaux investis par les éditeurs publics.

Les éditeurs publics par secteur



(En nombre d'éditeurs)

L'édition de cartes géographiques, maritimes et géologiques, concerne quatre structures publiques. Certaines sont spécialisées dans la production cartographique comme l'IGN. D'autres publient également des ouvrages (BRGM, IFREMER et SHOM) et sont de ce fait également comptabilisées dans l'édition de livres.

L'édition de livres se répartit en six secteurs, correspondant aux missions statutaires des établissements et services publics concernés.

Ainsi, par **secteur universitaire** est entendu l'ensemble des services éditoriaux des établissements dont la mission principale est l'enseignement. Ce secteur regroupe cette année 21 structures, rattachées à des universités ou à des écoles spécialisées.

Le secteur « **éducation** » comprend l'ensemble formé par le CNDP et les CRDP ainsi que l'INRP, pris en compte pour la première fois. Ce secteur, distinct de l'édition universitaire, concerne l'ensemble des publications à caractère pédagogique.

Le **secteur des sciences, des techniques et de la médecine (STM)** a été sensiblement enrichi par rapport aux années précédentes et comprend 13 entités pour l'exercice 2004 (contre 4 seulement en 2003).

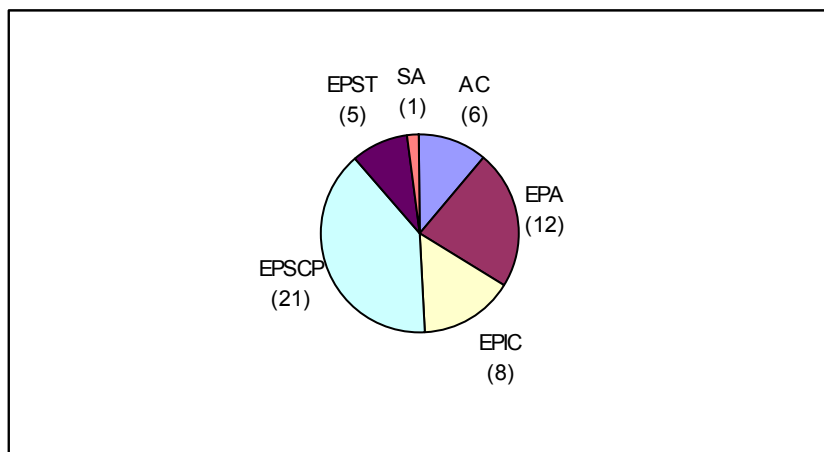
L'**édition d'art** rassemble 8 structures. Viennent ensuite **les sciences humaines et sociales (SHS)** 5 entités, **l'économie et le droit** (3).

1.2 L'édition publique est le fait de structures de différentes formes juridiques.

Parmi les 53 « répondants » de l'enquête du médiateur de l'édition publique en 2004, si on dénombre 6 services d'administration centrale (AC), la grande majorité (46 structures) appartient à un établissement public de l'Etat. Une structure prend la forme d'une société anonyme (SA).

Les établissements publics représentés revêtent, d'autre part, différentes formes . On dénombre, en effet, 12 établissements publics à caractère administratif (EPA), 8 établissements publics nationaux à caractère industriel et commercial (EPIC), 21 établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), 5 établissements publics nationaux à caractère scientifique et technologique (EPST).

La forme juridique des éditeurs publics



1.3 Origine et nature des données

Le présent rapport se base sur les bilans d'activité éditoriale adressés à la médiatrice. Un cadre de présentation formalisé³ a été mis en place afin d'assurer une présentation homogène des données. Chaque année, il est renseigné par les éditeurs publics. La médiatrice s'assure de la cohérence des chiffres fournis par chacun avant d'en faire la synthèse.

Au cas présent, ce document reprend les données chiffrées fournies par les éditeurs pour les trois dernières années, 2002, 2003 et 2004. Elles permettent de présenter l'activité des 53 structures publiques considérées pour l'année 2004 mais aussi d'en mesurer les évolutions à périmètre constant.

Par ailleurs, grâce à une compréhension plus complète et un meilleur traitement de leurs informations, certains éditeurs ont revu les chiffres des années antérieures et ont apporté des modifications, parfois notables, par rapport à leurs bilans précédents.

³ Voir en annexe.

2. L'activité éditoriale des services et des établissements publics de l'Etat

L'étude des données quantitatives fournies permet de rendre compte de l'activité globale de l'édition publique, en termes de production et de ventes. Elle donne également un éclairage sur certains secteurs spécifiques comme l'édition de cartes et l'édition universitaire. Enfin, elle montre que la part de l'édition publique au sein de l'ensemble des éditeurs français reste stable.

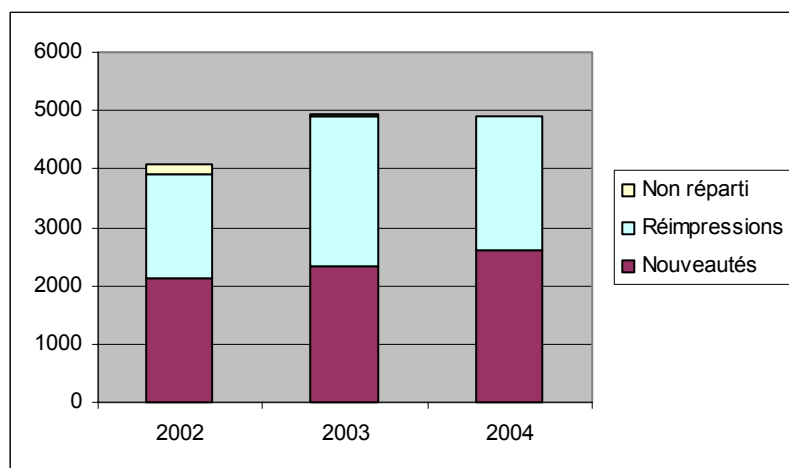
2.1 Activité globale de l'édition publique

2.1.1 Une production relativement stable dominée par l'édition de cartes

La production en nombre de titres des 53 institutions publiques de l'Etat considérées s'est élevée à 4.907 titres en 2004, en légère baisse (- 0.37%), après une progression de près de 21% en 2003.

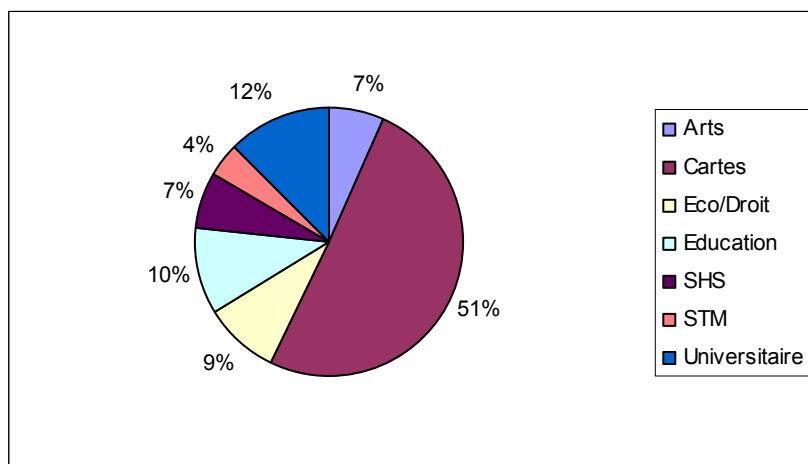
La quasi-totalité des éditeurs a fourni une répartition de la production entre nouveautés et réimpressions. Ainsi les nouveautés ont représenté 53% de l'ensemble des titres publiés en 2004, les réimpressions comptant pour 47%. Ces proportions sont à comparer aux résultats obtenus pour les deux années précédentes respectivement 47% et 52% en 2003 ; et 52% et 43% en 2002.

Les titres publiés au cours des 3 dernières années



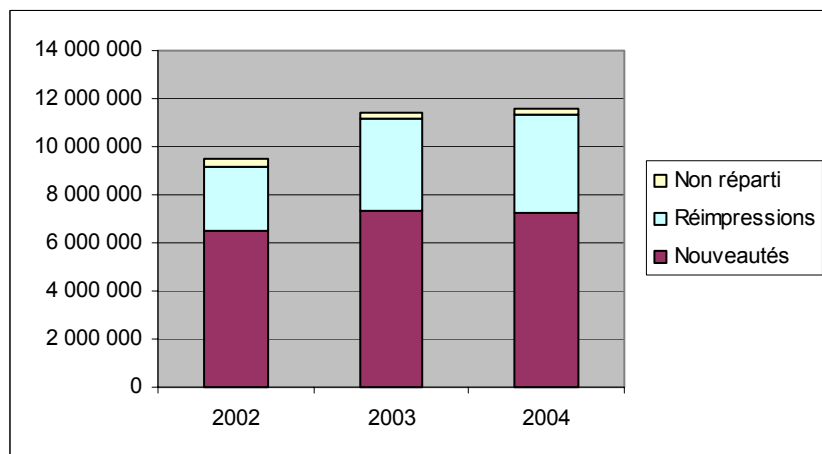
La répartition par secteurs montre la prédominance nette de l'édition de cartes qui publie plus de la moitié des titres (51%). Les publications de livres complètent la production. Le secteur universitaire fournit 2% des titres, suivi par le secteur « éducation » (10%), l'économie et le droit (9%), les sciences humaines et sociales (7% chacune) et les livres d'art (7% chacun) enfin les sciences techniques pour 4%.

Les titres publiés en 2004 par secteur



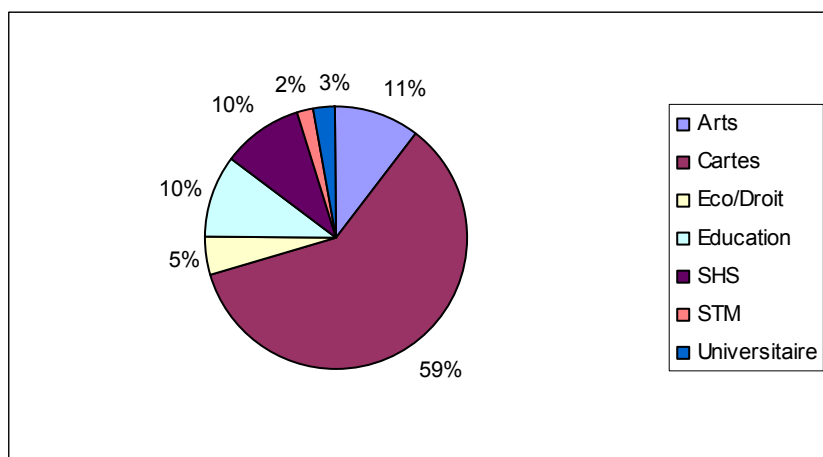
La production en nombre d'exemplaires s'est, d'autre part, élevée à quelque 11,56 millions d'unités en 2004, affichant une progression modérée de 0,9% par rapport à 2003 (après une augmentation de près de 21% en 2003).

Les exemplaires produits au cours des 3 dernières années



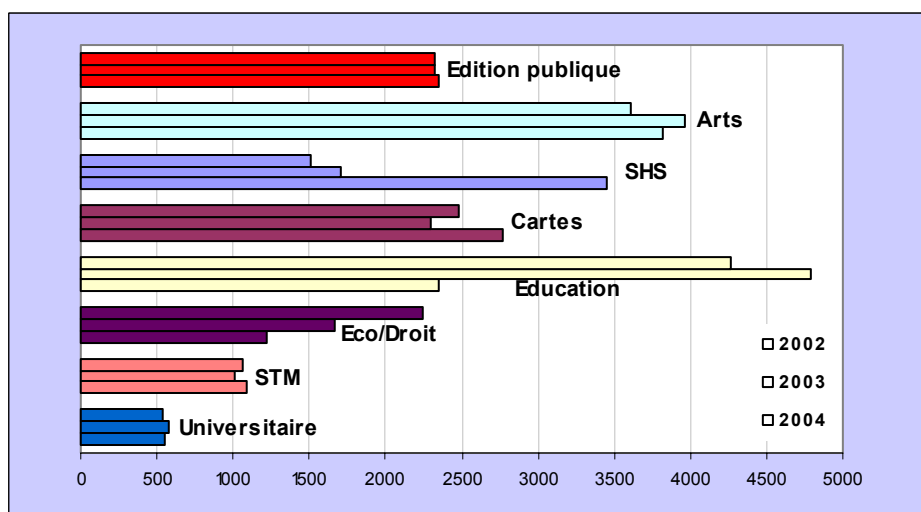
En 2004, le secteur des cartes a réalisé nettement plus de la moitié de la production des éditeurs publics, soit 59% des exemplaires produits. Le reste de la production se répartit entre les livres d'art (11%), le secteur « éducation » et les sciences humaines et sociales (10% chacun), l'économie et le droit (5%), le secteur universitaire (3%), enfin les ouvrages scientifiques et techniques (2%).

Les exemplaires produits en 2004 par secteur



Les données fournies permettent de calculer le **niveau moyen du tirage** dans l'édition publique (livres et cartes confondus). Il s'est établi en 2004 à **2.294 exemplaires** (2.327 en 2002 ainsi qu'en 2003) en moyenne. Cette moyenne recouvre toutefois des niveaux de tirage très différents selon le secteur considéré. Les tirages se sont, ainsi, situés en 2004, **entre 3.819 exemplaires** pour l'édition de livres d'art et **554 exemplaires** pour le secteur universitaire.

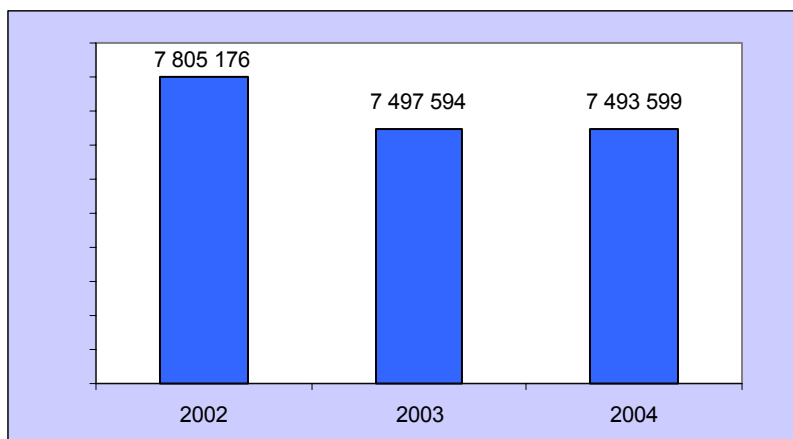
Le niveau du tirage par secteur



2.1.2 Les ventes

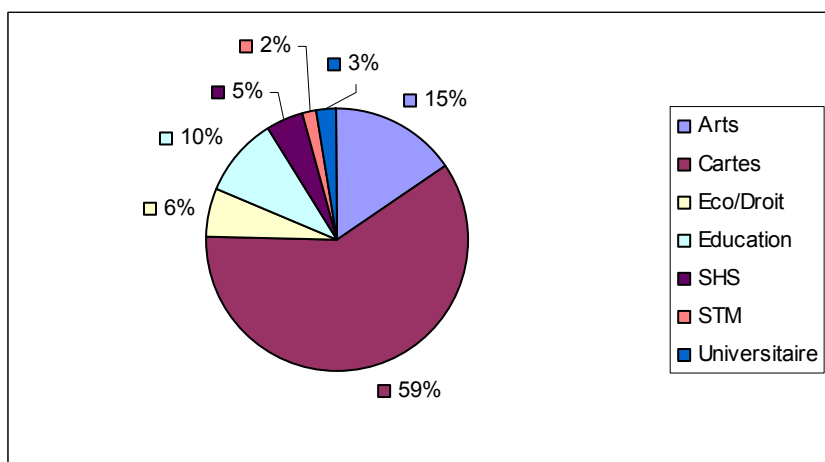
En 2004, l'ensemble de l'édition publique a vendu plus de 7,49 millions d'exemplaires, soit une quasi-stagnation (-0,05%), après un recul de 3,94% en 2003.

Les exemplaires vendus / 3 dernières années



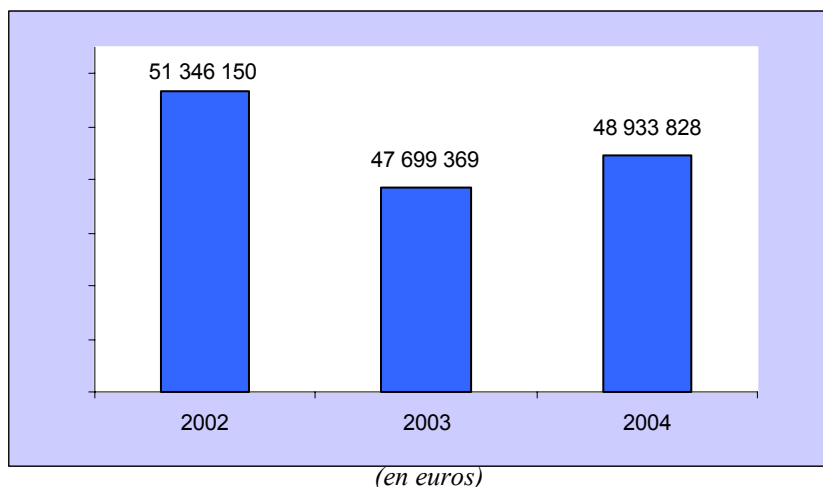
L'édition de cartes se place à nouveau au premier rang, ce secteur assurant 59% des ventes en exemplaires en 2004. Loin derrière, se trouvent les livres d'art (15%), puis les ouvrages du secteur de l'éducation (10%), ceux du secteur « économie et droit » (6%), les sciences humaines et sociales et l'universitaire respectivement 5% et 3%, enfin les ouvrages scientifiques et techniques 2%.

Les exemplaires vendus par secteur en 2004



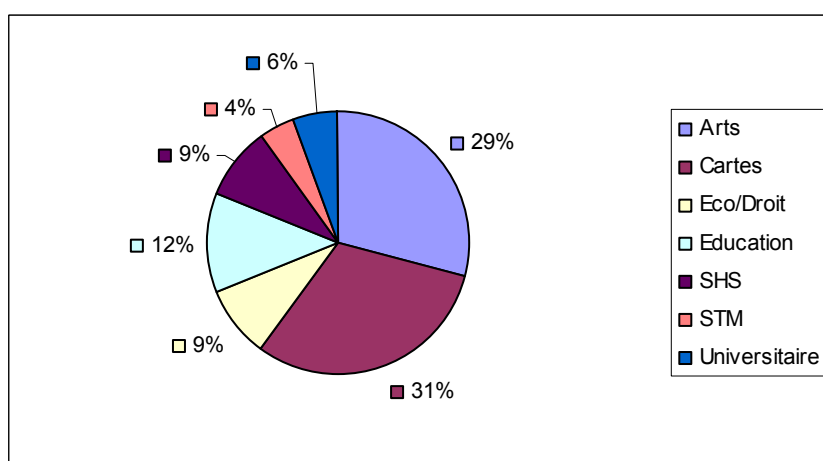
Le chiffre d'affaires de l'édition publique tous secteurs confondus s'est élevé en 2004 à 48,9 millions d'euros, en hausse de près de 2,6%, après une baisse de 7,1% en 2003.

Le chiffre d'affaires au cours des 3 dernières années



En termes de chiffres d'affaires, les positions des **secteurs éditoriaux** diffèrent quelque peu. La part du secteur des cartes est bien moindre que son poids relatif en exemplaires vendus. Si les cartes représentent 31% du chiffre d'affaires de l'édition publique, elles sont rattrapées par le secteur des livres d'art qui réalise 29% du total, l'effet du prix unitaire des produits expliquant ce rééquilibrage. Les autres secteurs se répartissent le gros tiers restant : éducation (12%), économie/droit (9%), sciences humaines et sociales (9%), universitaire (6%), STM (4%).

Le chiffre d'affaires par secteur en 2004



2.2 L'édition de cartes des services et établissements publics de l'Etat

Quatre structures publiques interviennent dans ce domaine éditorial : l'Institut géographique national (IGN), le Service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM) et le Bureau des recherches géologiques et minières (BRGM). L'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), pris en compte dans le présent rapport pour la première fois, a publié une carte en 2004.

2.2.1 Croissance des volumes de production

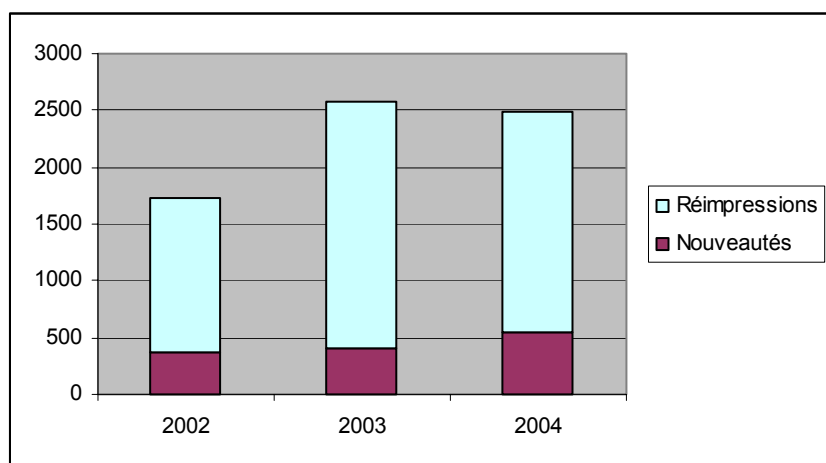
La production des éditeurs publics de cartes est caractérisée par un nombre de titres très élevé, que justifient les missions de service public qui leur sont confiées et qui visent à garantir la couverture de l'ensemble des territoires.

Ainsi, la **production** de ces éditeurs, **considérable en nombre de titres**, en particulier celles de l'IGN et du SHOM, pèse traditionnellement d'un poids prépondérant dans la production de l'édition publique. En 2004, les cartes ont représenté plus de la moitié des titres publiés, soit **2 488** références différentes.

La production en nombre de titres a enregistré, cette année, un recul d'un peu plus de 3%, après une hausse de 50% constatée en 2003.

Les réimpressions de cartes ont constitué la majorité de la production, soit 78% des références publiées en 2004, contre 21% pour les nouveautés. Ces proportions sont comparables aux deux années précédentes.

Les cartes publiées : nouveaux titres et réimpressions

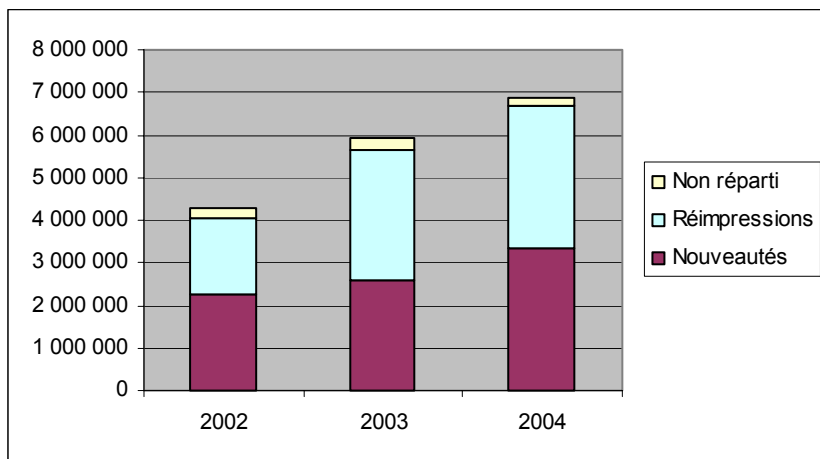


La production en nombre d'exemplaires a augmenté, en revanche, de 971.000 exemplaires en 2004. Elle s'établit à quelque 6,89 millions d'exemplaires.

En hausse de 16% par rapport à 2003, le secteur des cartes a connu une croissance nettement supérieure à la moyenne de l'édition publique. Cette augmentation est intégralement imputable à l'IGN dont la production a augmenté d'environ 1 million d'exemplaires.

En 2004, 48% des exemplaires de cartes produits sont des réimpressions, 48% des nouveautés (les données fournies ne permettant pas de répartir le restant).

La production de cartes en exemplaires

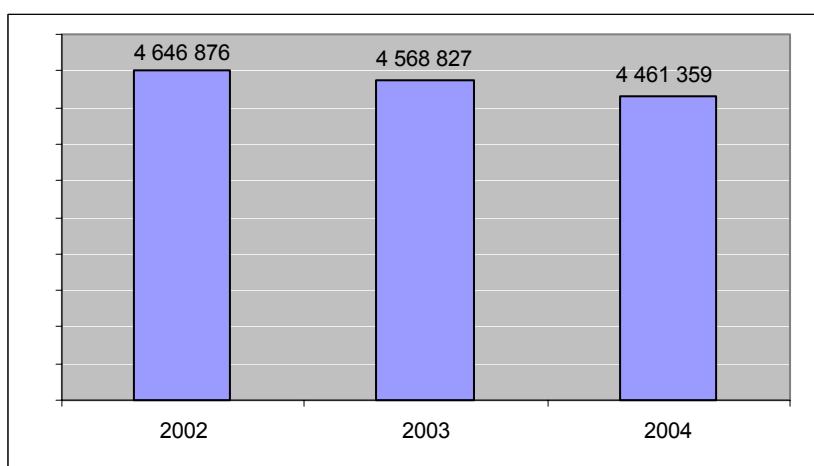


2.2.2 Les ventes et le chiffre d'affaires

Part prépondérante des cartes dans les ventes en exemplaires

Le secteur des cartes a réalisé près de 59% des ventes de l'édition publique en volume avec plus de 4,46 millions d'exemplaires vendus, contre 4,56 millions en 2003. Pour la seconde année consécutive, les ventes de cartes accusent néanmoins une baisse de près de 2%, soit environ 107.000 unités.

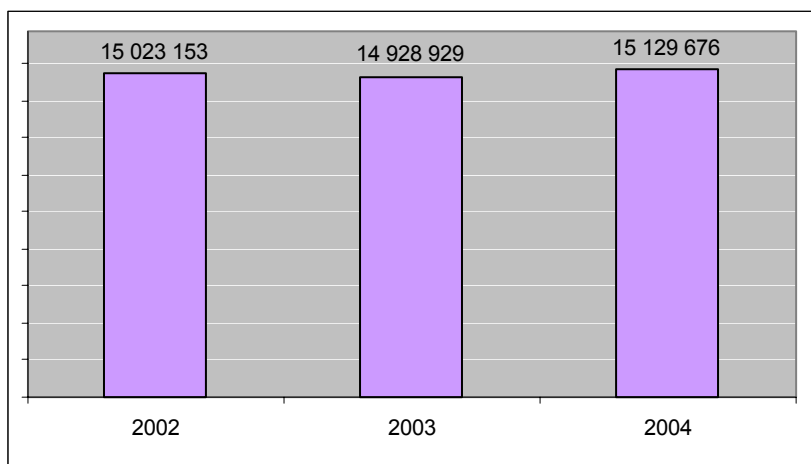
Cartes : nombre d'exemplaires vendus



Le chiffre d'affaires de l'édition de cartes s'élève à près de 15,13 millions d'euros pour l'année 2004, à un niveau relativement stable par rapport à 2003 (+ 1,34%). Le secteur représente 31% du chiffre d'affaires de l'édition publique, passant devant celui des livres d'art.

Ni le SHOM ni l'IGN, n'ont fourni de répartition de leurs ventes entre les nouveautés, les réimpressions et le fonds, aussi bien en nombre d'exemplaires qu'en valeur, ne permettant pas une analyse plus approfondie.

Cartes : chiffre d'affaires en euros



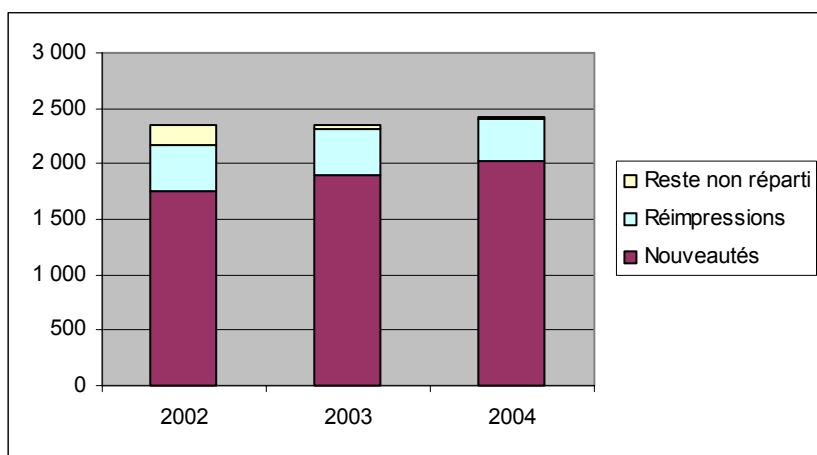
2.3 L'édition de livres des services et établissements publics de l'Etat

2.3.1 Hausse du nombre de titres publiés, baisse de la production en volume

La production de livres, a connu une progression de près de 3% en 2004, s'établissant à 2 419 titres.

Les 52 structures éditant des livres recouvrent une très grande variété de niveaux d'activité selon les éditeurs, de 448 titres publiés par le réseau CNDP-CRDP à seulement 4 par l'INSEP (voire aucun, comme Météo France qui n'a pas publié d'ouvrage en 2004).

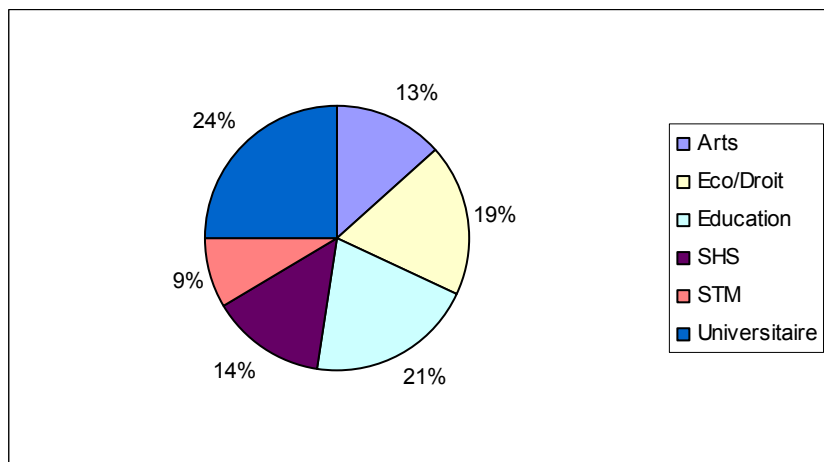
Livres : titres publiés au cours des 3 dernières années



La production de livres est majoritairement constituée de nouveautés et nouvelles éditions. Elles représentent 84% des titres publiés en 2004, les réimpressions 16%. Ces proportions sont à comparer aux résultats obtenus pour les deux précédentes années, respectivement 81% et 17% en 2003 ; et 75% et 17% en 2002.

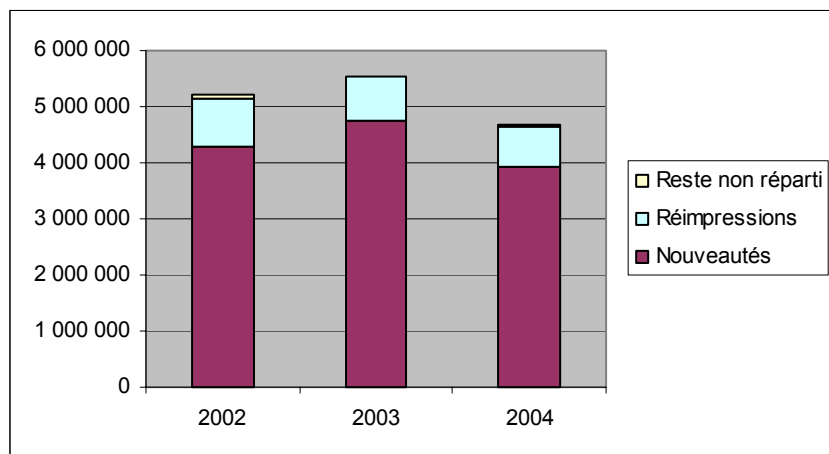
En 2004, 24% des titres publiés sont le fait de l'édition universitaire, suivi du secteur de l'éducation avec 21%. L'économie et le droit a compté pour 19%, les sciences humaines et sociales 14%, les livres d'arts 13% et les sciences et techniques 9%.

Livres : titres publiés par secteur en 2004



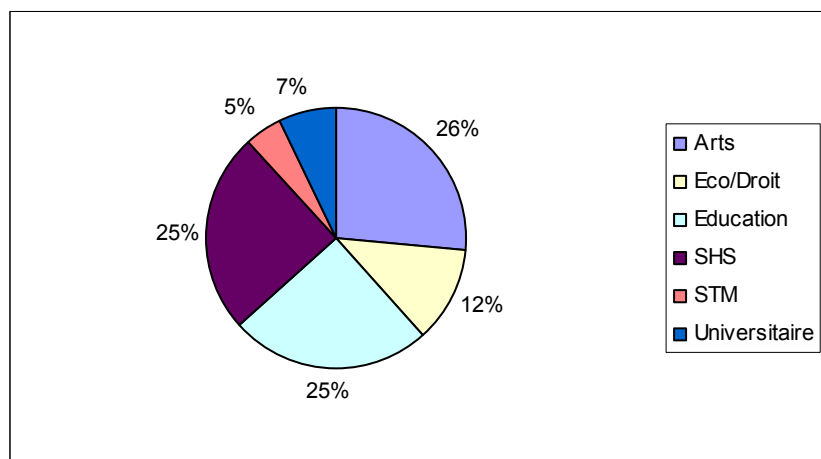
La production de livres, exprimée en nombre d'exemplaires, a baissé de plus de 15% en 2004, après trois exercices de hausse successive. La production s'est ainsi établie à quelque 4,67 millions d'exemplaires en 2004.

Livres : exemplaires produits / 3 dernières années



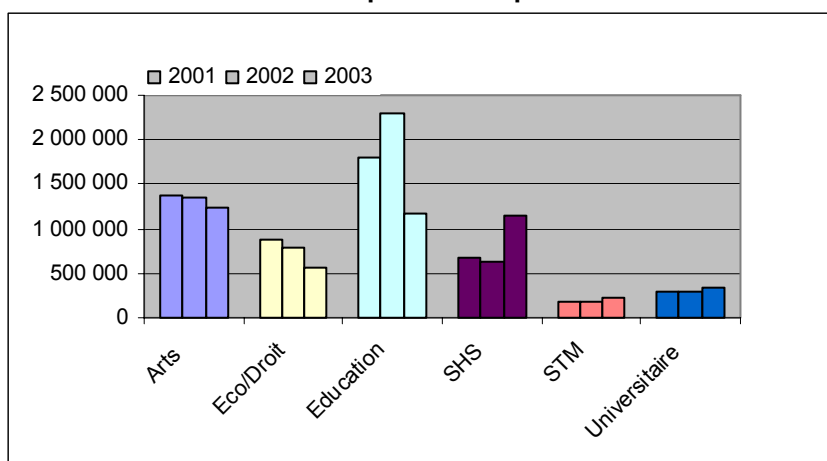
Une analyse de la production, secteur par secteur, apparaît nécessaire. Elle permettra en outre d'expliquer cette baisse importante et de préciser, ensuite, des tendances divergentes.

Livres : exemplaires produits par secteur en 2004



En 2004, la production en exemplaires est, en premier lieu, le fait des livres d'arts (26%), suivi du secteur de l'éducation et des sciences humaines et sociales (25% chacun). Ces secteurs réalisent à eux trois les trois quarts de la production. Le dernier quart est constitué des livres d'économie et de droit pour 12%, des secteurs « universitaire » et « scientifiques et techniques » pour respectivement 7% et 5%.

Livres : évolution de la production par secteur



(en nombre d'exemplaires)

La plupart des secteurs a connu, en 2004, des variations de production sensibles.

Ainsi, l'édition de sciences humaines et sociales affiche, pour 2004, une croissance de sa production de près de 81%, soit 512.046 exemplaires de plus qu'en 2003. Cette hausse conséquente est essentiellement due à la croissance de la production de la Documentation française, qui en augmentant à elle seule de plus de 486.000 exemplaires, a doublé en 2004. Le tirage exceptionnel du *Traité établissant une constitution pour l'Europe*, qui a atteint le niveau de 411.000 exemplaires, en explique la majeure partie. Cet ouvrage, réalisé pour le compte de la Délégation aux affaires européennes, a par ailleurs été diffusé gratuitement.

La production de livres scientifiques et techniques est en hausse de 26%, celle du secteur universitaire de 14%.

En revanche la production du secteur « éducation » a accusé une baisse de 49%, perdant quelque 1,1 millions d'exemplaires. Cette variation est imputable intégralement au CNDP, qui a vu sa production baisser de plus d'un million, en raison notamment de commandes moins importantes du Ministère de l'éducation nationale, qui ont représenté un volume de 312.000 exemplaires en 2004 contre 1,33 millions en 2003.

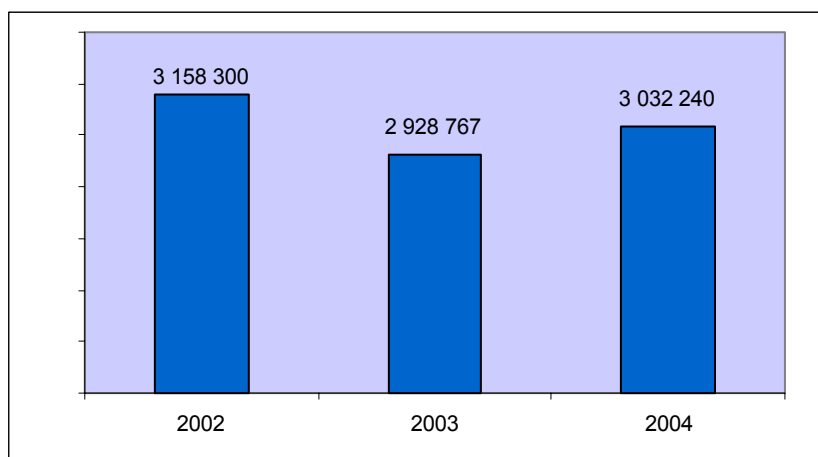
La production de livres d'économie et de droit est également en retrait de 29%, soit 225.000 volumes. La production des seuls JO a baissé de 229.000 unités.

Enfin, la production des livres d'art s'inscrit en baisse de 8%.

2.3.2 Hausse du nombre d'exemplaires vendus et du chiffre d'affaires

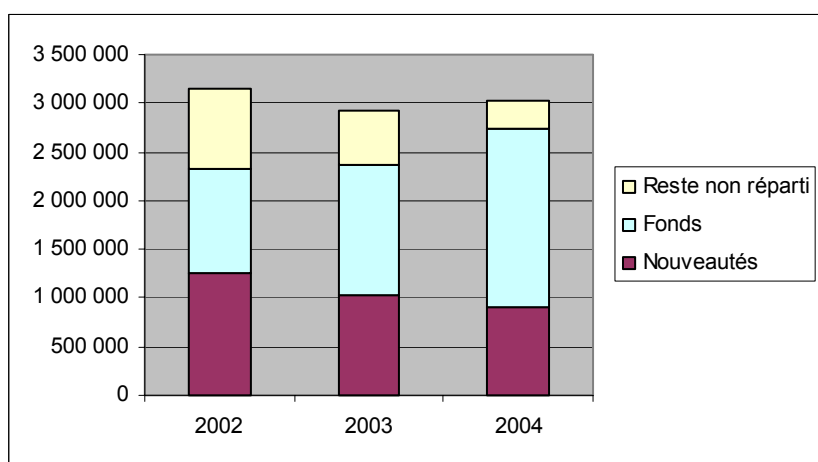
Avec un peu plus de 3 millions d'exemplaires, les ventes de livres de l'édition publique en 2004 ont progressé de 3,5%, soit une hausse de 103 473 unités. L'année 2004 a marqué une rupture avec la tendance décroissante constatée au cours des trois années précédentes.

Les ventes de livres (en exemplaires)



Les données fournies en 2004 pour les livres permettent d'esquisser une analyse sur plus de 90% des ventes. Ainsi, les nouveautés ont représenté, en 2004, 30% des exemplaires vendus et les ventes d'ouvrages du fonds près de 60%.

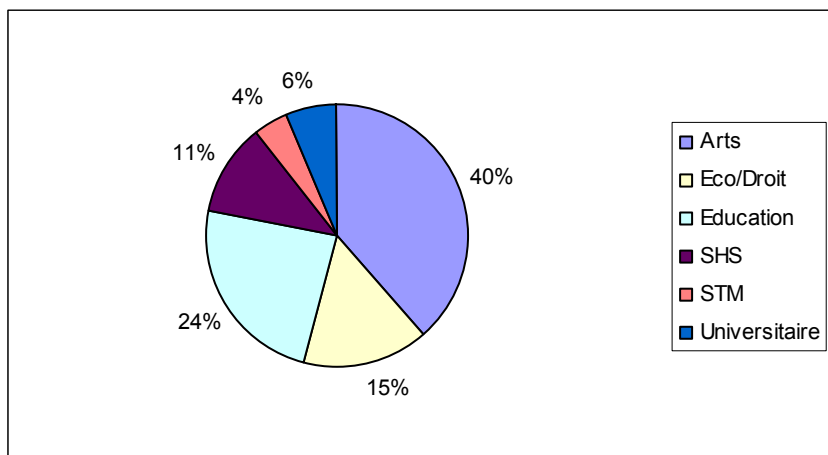
Les ventes de livres : nouveautés ou fonds



(en nombre d'exemplaires)

L'édition d'art réalise la plus grande part des ventes de livres avec près de 40% des exemplaires vendus. Viennent ensuite les ouvrages d'éducation (24% des ventes), économie et droit (15%), SHS et universitaire, respectivement 11 et 6%, enfin STM (4%).

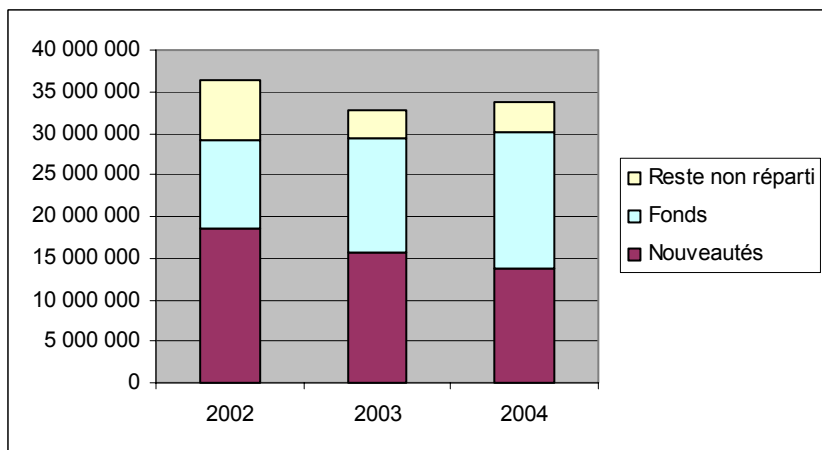
Livres : ventes en exemplaires par secteur en 2004



L'édition de livres a connu en 2004 une augmentation de son chiffre d'affaires de 3,15%. Son montant a ainsi atteint 33,8 millions d'euros.

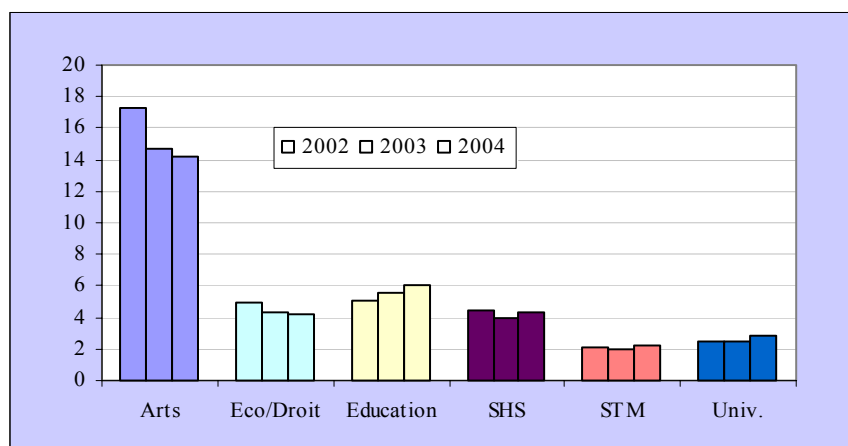
Pour la première année, les éléments fournis par les structures permettent de présenter une répartition du chiffre d'affaires entre les ventes du fonds et celles des nouveautés. En 2004, les nouveautés ont ainsi réalisé 41% du chiffre d'affaires de l'édition de livre, le fonds près de 48% (près de 11% restent non répartis).

Livres : chiffre d'affaires en euros



Il apparaît, par ailleurs, que les livres d'arts ont compté pour 42% du chiffre d'affaires de l'édition de livres, l'éducation pour 18%, les sciences humaines et sociales et les livres d'économie et de droit 13% chacun, alors que le secteur universitaire et les sciences et techniques ont réalisé respectivement 8% et 6%.

Livres : évolution du chiffre d'affaires par secteur



(en millions d'euros)

2.3.3 Précisions sur l'édition universitaire

Ainsi que cela a été noté dans la première partie, l'édition universitaire regroupe le plus grand nombre de structures éditoriales recensées. Cette année le travail en direction de ces éditeurs a été poursuivi.

Pour l'exercice 2004, 21 structures (17 presses d'université et 4 écoles) ont adressé leur bilan d'activité.

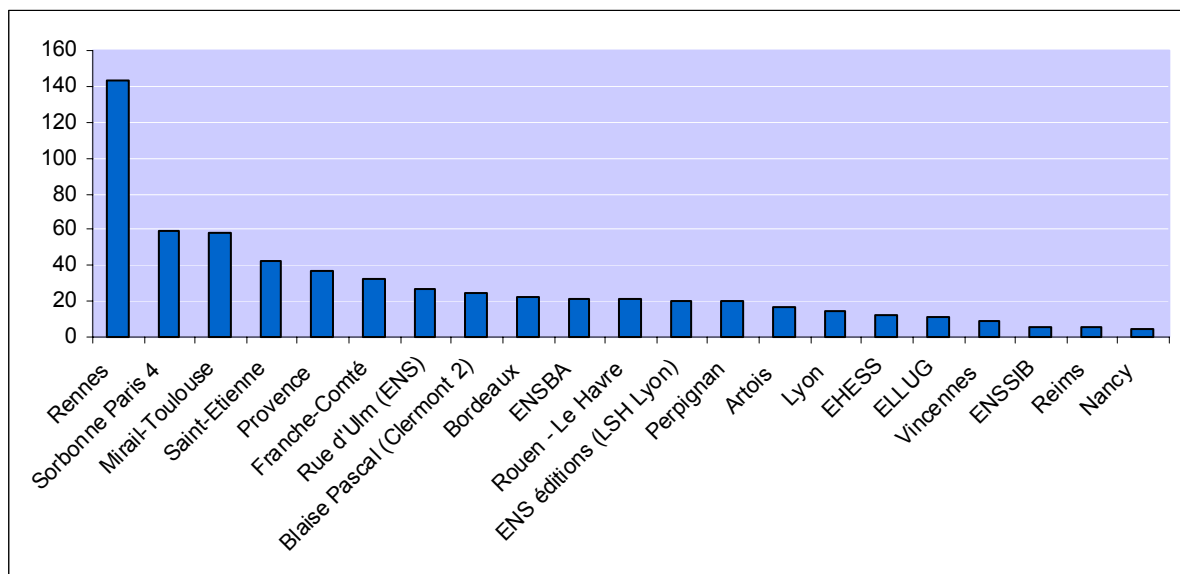
La sensibilisation de ce secteur au respect des circulaires de 1998 et 1999 a été poursuivie. L'activité éditoriale de ces structures, services ou établissements de l'Etat, entre en effet pleinement dans le périmètre de l'édition publique.

Si l'édition universitaire ne constitue pas un domaine éditorial en tant que tel, le regroupement de ces éditeurs permet d'en souligner la spécificité. Leur activité s'exerce, en effet, dans un grand nombre de domaines ; les sciences humaines et sociales, principalement, mais également le droit, la littérature, les langues étrangères, l'économie et la gestion, les sciences de l'éducation, le sport, la médecine, les arts ...

Une production abondante en nombre de titres, des tirages réduits

La production des éditeurs universitaires, avec 608 titres publiés et 24% de l'ensemble des publications de livres des éditeurs publics en 2004, place le secteur au premier rang de l'édition publique (hors cartes). Ce constat recouvre toutefois des situations bien diverses, la production pouvant varier en 2004 de 5 à 143 titres publiés selon l'éditeur concerné.

Editeurs universitaires : nombre de titres publiés en 2004



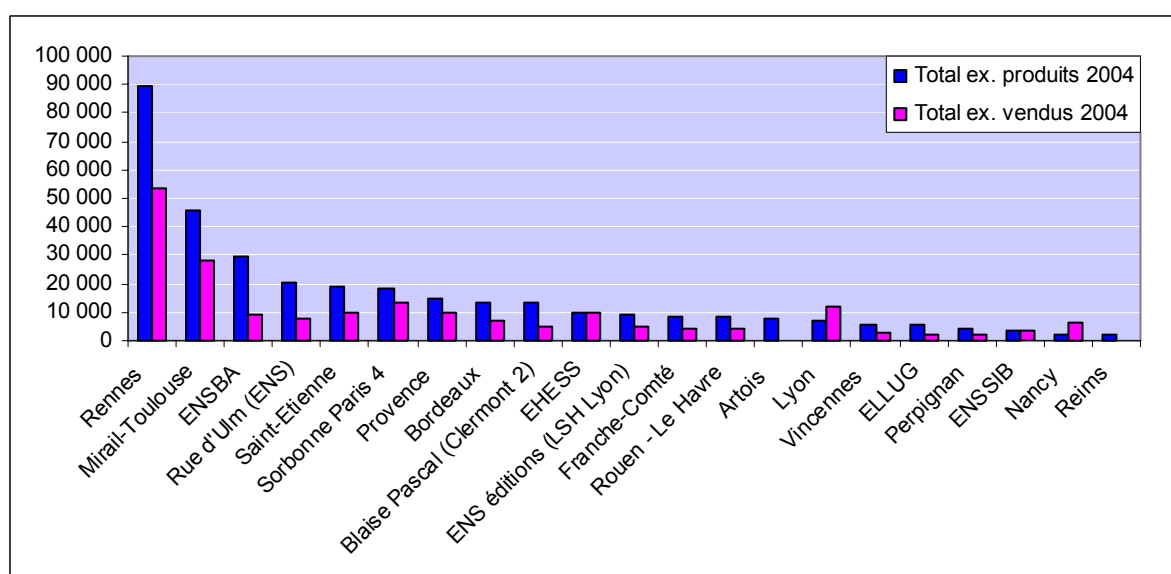
Si le secteur produit 24% du total des titres de livres de l'édition publique, la production en nombre d'exemplaires est de bien moindre importance. Avec 336.920 exemplaires, elle ne représente pas plus de 7% du total de la production de livres.

Les tirages moyens de l'édition universitaire demeurent, en conséquence, très réduits. Avec 554 exemplaires en moyenne, ils se situent au niveau le moins élevé de l'édition publique.

L'étude des ventes révèle que l'édition universitaire représente près de 6% des exemplaires vendus et 8% du chiffre d'affaires de l'édition de livres.

Ces chiffres recouvrent néanmoins des réalités bien différentes. On notera seulement que les deux éditeurs les plus importants réalisent près de 42% de l'ensemble des ventes de livres universitaires en nombre d'exemplaires.

Production et ventes en nombre d'exemplaires



2.4 Part de l'édition publique dans l'édition française

Malgré la prise en compte d'un nombre plus important de structures en 2004, la part de l'édition publique dans l'édition française demeure comparable aux années précédentes.

Le nombre des titres produits par les éditeurs publics représente près de 8% de l'ensemble des titres publiés en France. Cependant, l'édition publique représente seulement 2% de la production en exemplaires et moins de 2% des ventes en exemplaires et du chiffre d'affaires de l'ensemble de l'édition française⁴.

Hors le secteur particulier des cartes, la part du secteur public demeure encore plus limitée, aussi bien en termes de production que de ventes. Ainsi, les ventes des éditeurs publics de livres ne représentent qu'environ 1% du chiffre d'affaires de l'édition française.

La place de l'édition publique dans l'édition française⁴

Secteurs	Nb d'éditeurs publics concernés	Part du nombre de titres	Part des exemplaires produits	Part des exemplaires vendus	Part du CA total réalisé
Arts (livres d'art et essais sur l'art)	8	12%	8%	10%	8%
Cartes	4	79%	29%	23%	26%
Eco/Droit	3	22%	11%	10%	3%
Education	2	54%	57%	48%	42%
SHS + Universitaire	5 + 21	15%	9%	4%	6%
STM	13	15%	2%	2%	2%
Total édition française	-	8%	2%	2%	2%
Total édition française (hors cartes)	-	4%	1%	1%	1%

(Pour cette analyse, le secteur « universitaire » a été rattaché aux SHS.

3 structures sont prises en compte à la fois dans le secteur des cartes et dans celui des STM.)

Ces chiffres diffèrent peu de ceux cités par le rapport de M. Groshens qui avait conduit à la publication de la circulaire du 20 mars 1998. La part prise par l'édition publique dans l'édition de livres, limitée à 4% des titres publiés (hors cartes) et moins de 2% des exemplaires produits demeure en conséquence relativement stable depuis cinq ans, en dépit d'un élargissement progressif du champ de la présente enquête. Le poids relatif des éditeurs institutionnels explique ce fait.

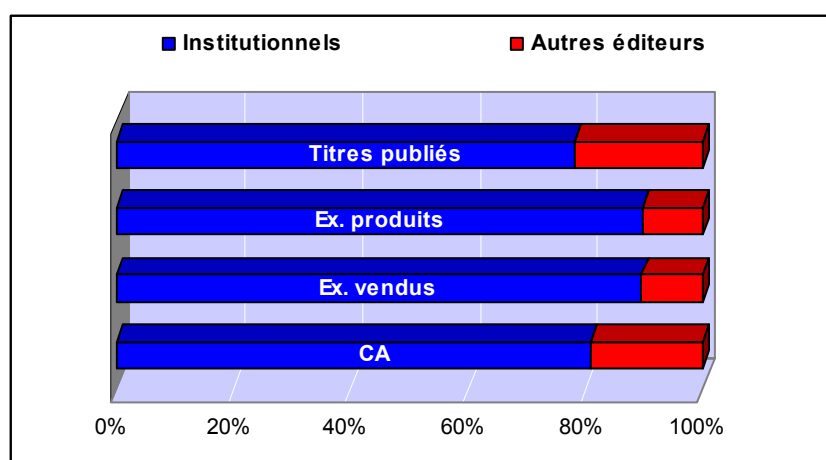
⁴ D'après les *Repères Statistiques France 2004*, constitué à partir d'un échantillon de 307 structures éditoriales, « répondants » d'une enquête du Syndicat national de l'édition. Les statistiques ont été retravaillées afin d'inclure les données du SHOM et des CNDP-CRDP, qui n'ont pas répondu à l'enquête du SNE).

2.5 La place des éditeurs institutionnels

Les circulaires de 1998 et 1999 distinguent les éditeurs désignés comme « institutionnels » qui ont une vocation légitime à exercer une activité d'édition de ceux pour lesquels elles entendent limiter les publications.

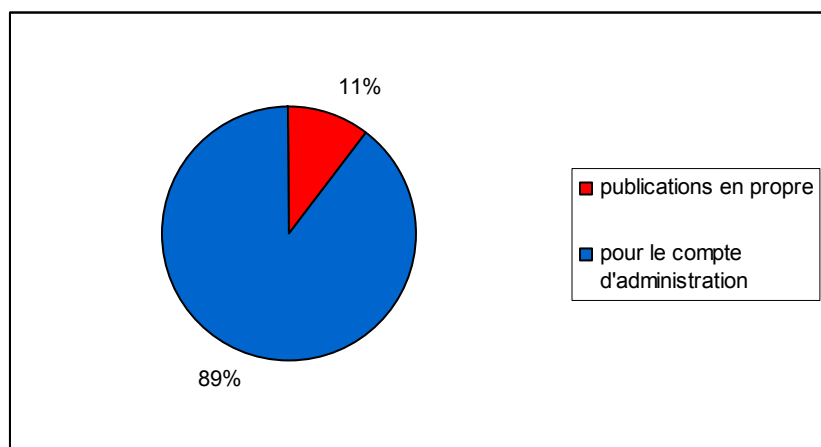
On constate sans surprise que les huit éditeurs « institutionnels », expressément cités par la circulaire de 1998, ont réalisé en 2004 à eux seuls une part essentielle de l'édition publique, aussi bien en terme de production - 78% des titres publiés et 90% des exemplaires produits - que de ventes - 90% des exemplaires vendus et 81 % du chiffre d'affaires réalisé en 2004.

La part des éditeurs institutionnels (données 2004)



La place prépondérante des éditeurs institutionnels au sein de l'édition publique témoigne d'une importante activité, qui peut provenir non seulement d'une production éditoriale propre parfois conséquente, mais également d'éditions réalisées pour le compte d'autres administrations ou établissements publics. A titre d'exemple, si la Documentation française a publié 208 nouveautés en 2004, seuls 22 ouvrages ont relevé de son initiative propre, quand 186 titres ont été réalisés pour le compte d'autres administrations.

Nouveautés publiées en 2004 (Documentation française)

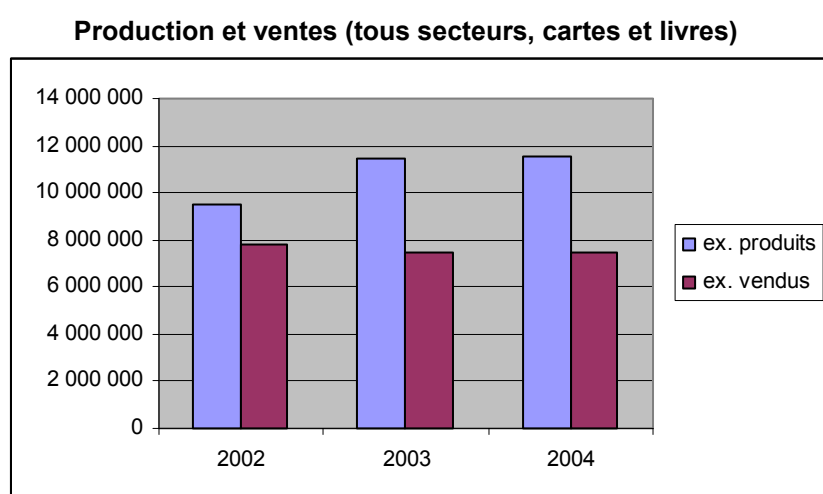


3. Les politiques de diffusion de l'édition publique

3.1 Evolution du ratio « exemplaires vendus/exemplaires produits »

Tous secteurs confondus, le volume total des exemplaires vendus en 2004 a représenté 65% des exemplaires produits par l'édition publique, un ratio identique à celui de 2003.

A titre de comparaison, les ventes de l'édition française⁵ en 2004 ont représenté 85% des exemplaires produits (80% en 2003).



Afin d'obtenir un ratio plus fidèle à la réalité, il convient toutefois de corriger ces données en retirant des volumes de production les tirages destinés à une diffusion gratuite, identifiés par la Documentation française et le CNDP ainsi que l'INSEP, dans leurs bilans respectifs. Après corrections, le volume total des exemplaires vendus en 2004 s'établit, ainsi, à 69% des exemplaires produits par l'édition publique

S'agissant des seuls éditeurs publics de **cartes**, le ratio des exemplaires vendus rapportés aux exemplaires produits s'est élevé, en 2004, à 65%. A titre de comparaison, les statistiques du Syndicat national de l'édition indiquent que les exemplaires vendus par l'ensemble des éditeurs de cartes français ont représenté, en 2004, près de 83% des exemplaires produits.

⁵ D'après les *Repères Statistiques France 2004*, constitué à partir d'un échantillon de 307 structures éditoriales, « répondants » d'une enquête du Syndicat national de l'édition.

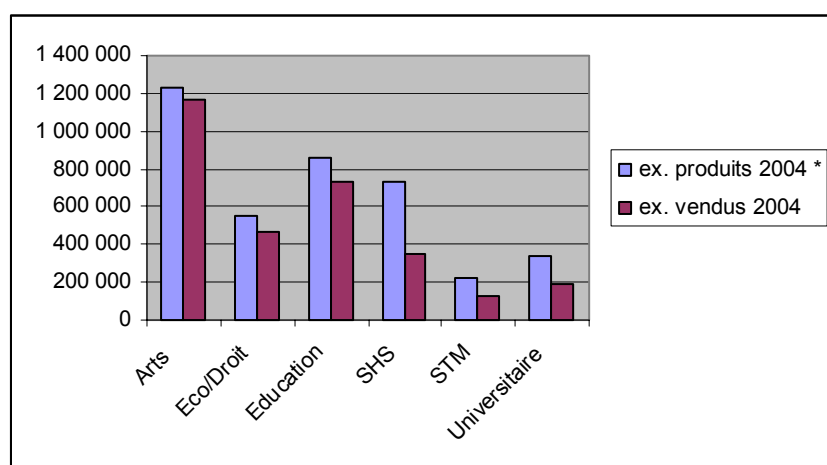
L'édition des **seuls livres** affiche un ratio de 77% pour l'année 2004, compte tenu des corrections effectuées.

Ratios « exemplaires vendus / exemplaires produits » en 2004

Secteurs	« exemplaires vendus / exemplaires produits » pour l'édition publique	« exemplaires vendus / exemplaires produits » pour l'ensemble de l'édition ⁶
Arts	95%	82%
Eco/Droit	84%	91%
Education	85%	74%
Universitaire	58%	81%
SHS	47%	81%
STM	59%	69%
<i>Livres (hors cartes)</i>	77%	85%
<i>Cartes</i>	65%	83%
Total	69%	85%

L'édition de livres d'art affiche un taux d'exemplaires vendus sur les exemplaires produits de 95%, sensiblement supérieur en 2004 à la moyenne française du secteur de 82%. Suivent le secteur « éducation » (85%), l'économie et le droit (84%), les sciences et techniques (59%), l'édition universitaire (58%), enfin les sciences humaines et sociales (47%).

Production et ventes de livres en 2004



(*après retrait des tirages destinés à une diffusion gratuite)

⁶ D'après les *Statistiques France 2004* du SNE, qui prennent en compte les déclarations de 301 entreprises d'édition.

3.2 Les ventes du fonds

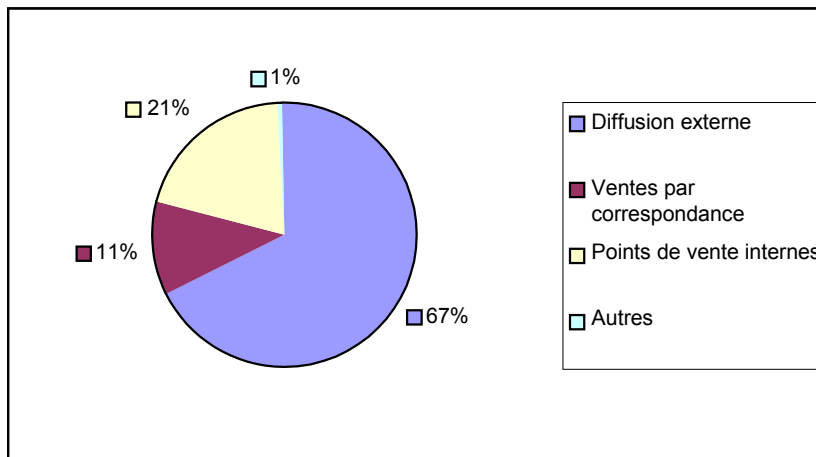
L'analyse des ventes du fonds doit se limiter exclusivement à l'édition de livres, ces données n'étant pas disponibles pour les deux principaux éditeurs de cartes.

Les ventes du fonds (ouvrages de plus d'un an, du stock ou réimprimés) représentent environ 60% des ventes, soit environ 1,8 million d'exemplaires en 2004. Ce résultat correspond à un mode de répartition des ventes différent de celui appliqué les années précédentes. L'enquête sur l'exercice 2004 a, en effet, proposé une répartition en deux catégories, nouveautés et fonds, au lieu de trois précédemment. Cette répartition a permis de ventiler plus de 90% des ventes de livres en 2004.

3.3 Les circuits de commercialisation de l'édition publique

La typologie utilisée par l'enquête⁷ permet une répartition entre les ventes confiées à un diffuseur externe, les ventes réalisées par correspondance, les points de ventes internes et les autres circuits de vente. La diffusion externe intéresse le champ de la librairie indépendante, telle qu'elle est entendue communément, mais également celui des détaillants dont la vente de livres ou de cartes ne constitue pas l'activité unique ou principale (notamment les grandes surfaces spécialisées, les maisons de la presse ou les autres points de ventes tels que les grandes surfaces alimentaires ou les stations services, particulièrement s'agissant des cartes). Le questionnaire d'enquête permettait pour la première fois une répartition détaillée des ventes entre les différents canaux de diffusion externe. Toutefois, un nombre peu important de structures ayant fourni ces informations, une présentation de ces résultats n'a pas été possible.

Les ventes par canal de commercialisation en 2004



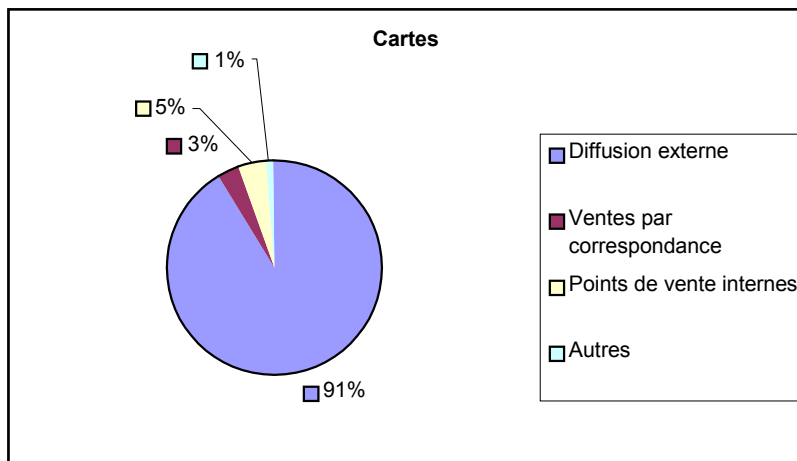
(exemplaires vendus)

Tous secteurs confondus, cartes et livres, 67% des ventes sont réalisées par le canal de la diffusion externe. Ces ventes se sont élevées à un peu plus de 5 millions de volumes en 2004 et ont ainsi représenté le principal débouché de l'édition publique. Viennent ensuite les points de ventes internes pour 21%, puis les ventes par correspondance qui comptabilisent 11% des exemplaires vendus, enfin les autres canaux (ventes au personnel, salons) pour 1%.

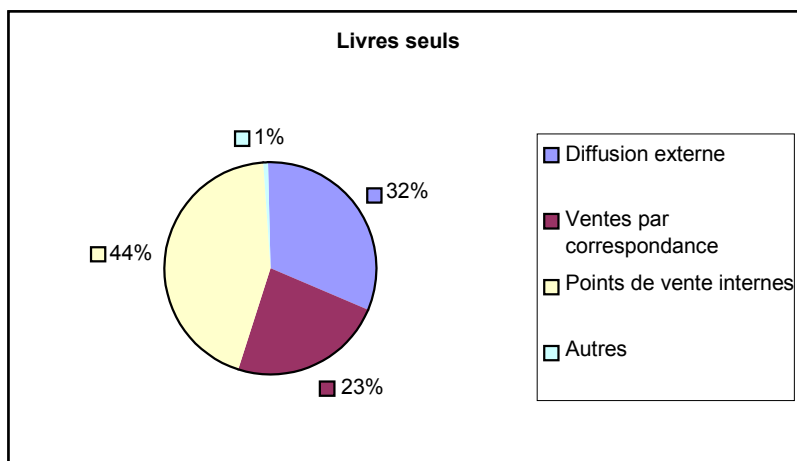
⁷ Voir le document formalisé en Annexe 2

Les ventes des éditeurs publics ont, toutefois, suivis des modèles de diffusion bien différents selon les secteurs

Avec **92% des ventes effectuées par la diffusion externe** (3% des ventes par correspondance et 5% dans les points de ventes internes), le secteur des cartes explique en effet l'importance de ce mode de commercialisation au niveau global.



L'étude des **ventes des seuls livres** fait apparaître une répartition bien différente des ventes entre les circuits de commercialisation. Les points de ventes internes commercialisent ainsi 44% du total des livres vendus, la diffusion externe suit avec 32%, puis les ventes par correspondance, 23%.

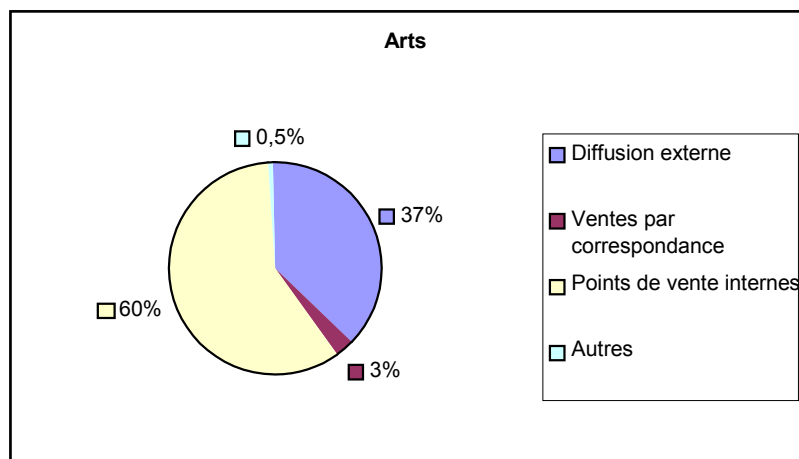


L'importance des ventes internes ou directes traduit, sans aucun doute, la nature spécifique de l'édition publique de livres et des lectorats auxquels elle s'adresse. Elle conduit toutefois à s'interroger dans certains cas sur la diffusion des ouvrages.

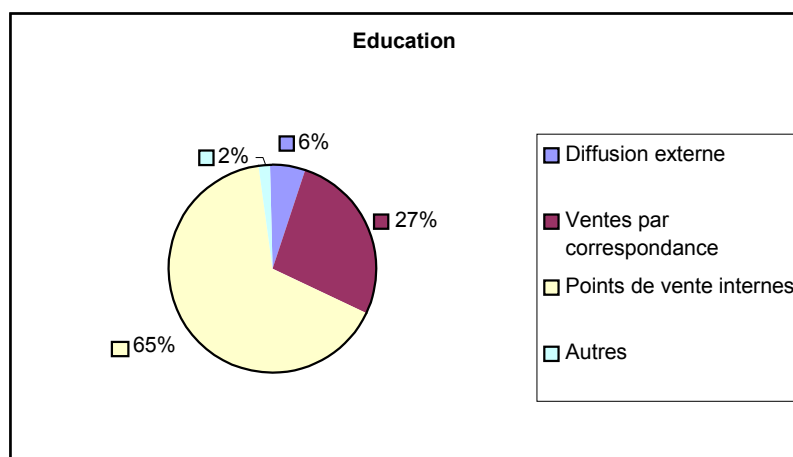
La part prise par les services ou établissements publics eux-mêmes dans la diffusion des livres, que ce soit au moyen de points de ventes internes ou en répondant à des commandes directes, au travers de la VPC, apparaît conséquente. Près de 67% des ouvrages sont vendus par l'un ou l'autre de ces canaux internes. Cette pratique est largement plus répandue que dans le reste de l'édition française. Les statistiques du SNE indiquent que 14% des ventes de l'édition française, exprimées en chiffre d'affaires, sont réalisées en direct par les éditeurs.

Les éditeurs de livres suivent toutefois des schémas de diffusion très différents selon qu'ils exercent leur activité dans un domaine éditorial ou dans un autre.

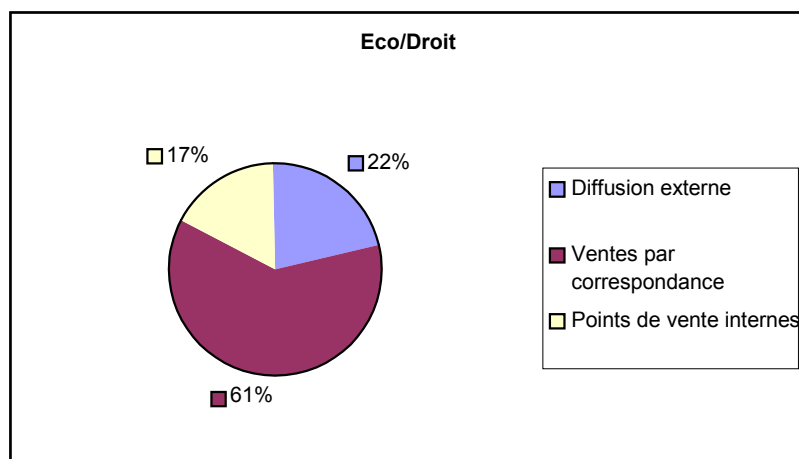
Ainsi, les **livres d'art** sont commercialisés en majeure partie (60%) par les points de ventes internes et en diffusion externe à 37%. L'importance des ventes sur les sites, notamment au cours des expositions, apporte un élément d'explication.



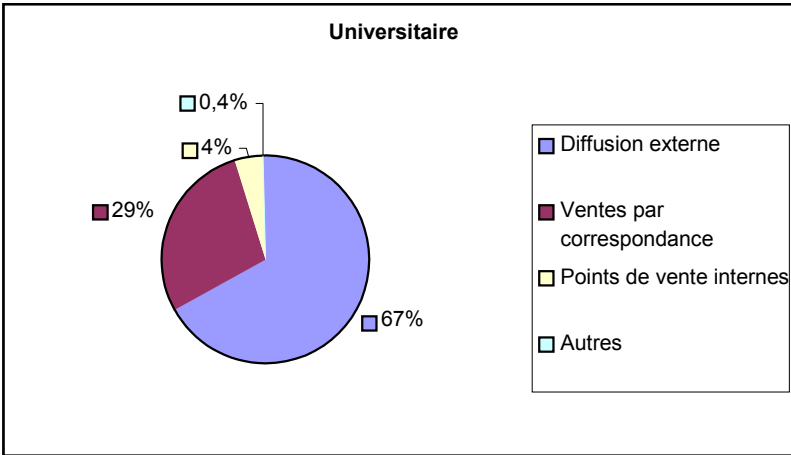
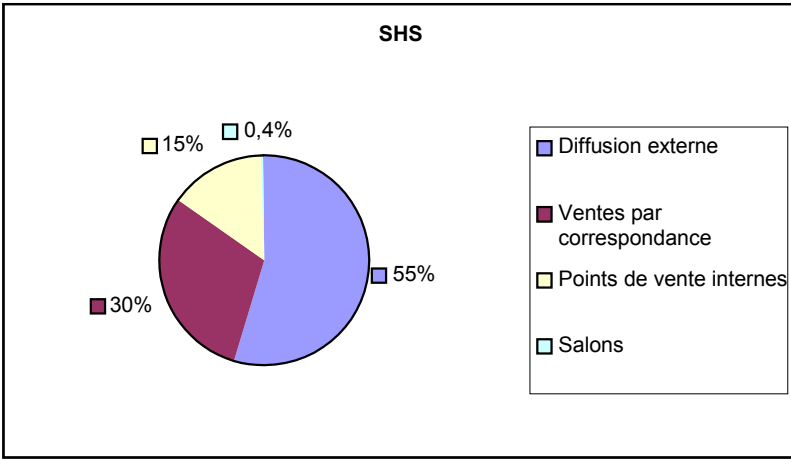
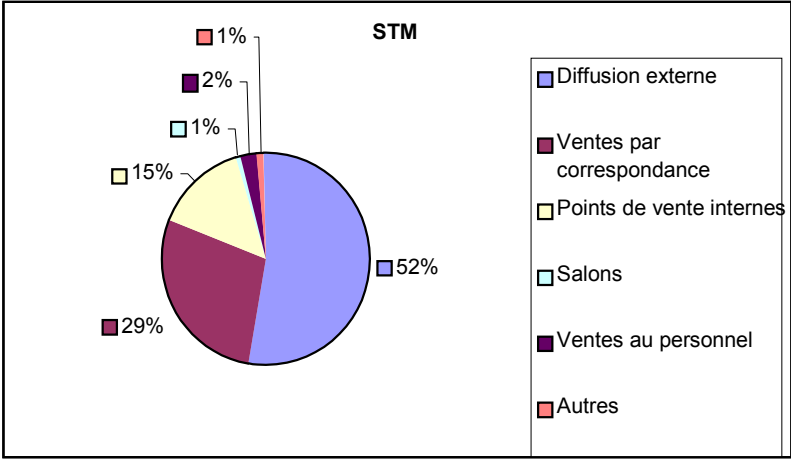
De la même manière, 65% des ventes du secteur **éducation** sont réalisées par le canal interne.



Les ventes de livres d'**économie et de droit** se font à 61% par correspondance. Elles reflètent le modèle de diffusion par abonnement, majoritaire dans ce secteur.



Les ouvrages de sciences et techniques, tout comme ceux de sciences humaines et les livres universitaires suivent des modèles de commercialisation comparables, la diffusion externe et la vente par correspondance réalisant plus de 80% de leurs débouchés.



4. Les politiques de coédition

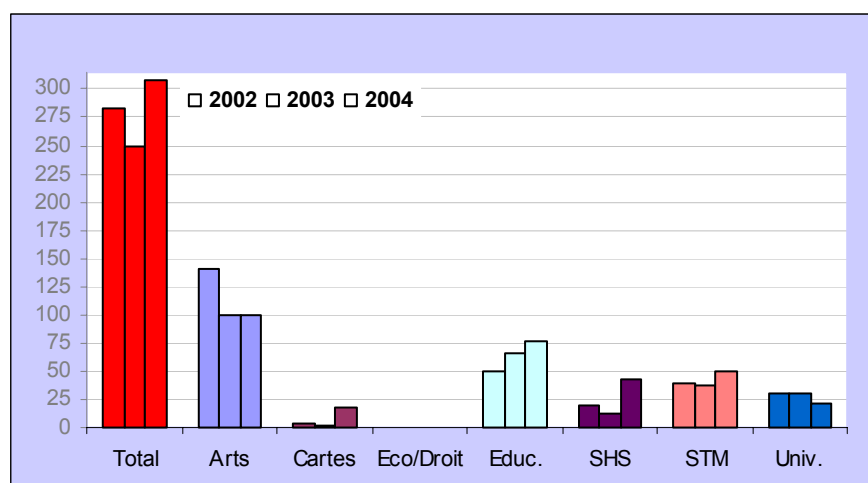
La pratique de la coédition poursuit son développement au sein de l'édition publique. En effet, 37 éditeurs différents ont déclaré avoir publié au moins un titre avec un autre éditeur, au cours de l'année 2004. Les chiffres collectés rassemblent toutes les coéditions et permettent d'identifier pour la première fois les coéditions entreprises avec des partenaires privés.

En 2004, 307 titres ont été publiés en coédition, un nombre en progression, représentant près de 6% de l'ensemble des titres publiés.

L'analyse par secteur confirme, comme les années précédentes, l'importance des coéditions chez les éditeurs publics de livres d'art. Ces derniers ont réalisé, en 2004, 32% des coéditions de l'édition publique et ont publié près d'un titre sur deux en coédition.

Le secteur « éducation » publie également une part notable des coéditions, 25% de l'ensemble de l'édition publique.

Les coéditions par secteur

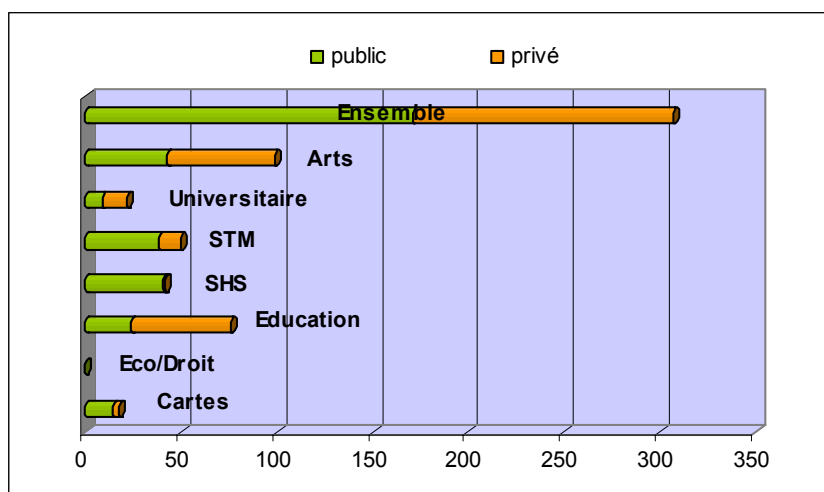


(en nombre de titres)

D'autre part, le questionnaire d'enquête a permis, pour la première fois, de distinguer les **coéditions avec un partenaire privé**, de celles intégralement réalisées par des structures publiques.

Au total, 44% des coéditions sont le fruit d'une coopération avec des éditeurs privés. Certains secteurs témoignent néanmoins d'une pratique nettement supérieure à cette moyenne. Les coéditions avec des partenaires privés ont, ainsi, représenté 68% des coéditions du secteur « éducation »; 59% pour ce qui concerne l'édition universitaire et 57% pour les livres d'art.

Nature des coéditeurs (titres publiés en 2004)



Cette analyse a permis de présenter une première estimation de la place des coéditions réalisées avec des éditeurs privés dans l'édition publique. Elle sera poursuivie au cours du prochain exercice.

Les titres en coéditions par secteur éditorial (données 2004)

	Nombre d'éditeurs concernés	Nombres de titres en coéditions	% du total des coéditions	Nombre de coédition avec un éditeur privé	% privé / coéditions	% coéditions / titres publiés
Arts	8	99	32%	56	57%	31%
Cartes	2	18	6%	3	17%	1%
Education	2	76	25%	52	68%	15%
SHS	4	42	14%	1	2%	13%
STM	8	50	16%	11	22%	24%
Universitaire	13	22	7%	13	59%	4%
Total	37	307	100%	136	44%	6%

5. Mise en œuvre des outils de comptabilité analytique

Dans leurs bilans d'activité éditoriale pour l'exercice 2004, **22 éditeurs publics ont déclaré avoir mis en œuvre une comptabilité analytique**, soit pour suivre spécifiquement leur activité d'édition, soit au niveau de l'ensemble de la structure. Une structure a déclaré l'avoir partiellement mise en place.

Les fiches produits préconisées par la circulaire du 9 décembre 1999 sont plus répandues. 33 éditeurs déclarent en réaliser. En revanche, seuls 14 éditeurs ont intégré l'utilisation des comptes d'exploitation prévisionnels (CEP) dans la gestion de leurs éditions.

Il est à souligner que les réponses à l'enquête sont très inégalement complétées, s'agissant de l'avancement de la mise en place d'outils de comptabilité analytique. En effet, 13 structures n'ont donné aucune réponse quant à la mise en place de la comptabilité analytique. Huit répondants n'ont pas non plus indiqué s'ils utilisaient une fiche produit et un compte d'exploitation prévisionnel, comme préconisé par la circulaire de 1999.

La circulaire du 9 décembre 1999 a précisé, par ailleurs, **des principes directeurs communs de comptabilité analytique**.

S'agissant des **droits d'auteurs et cessions de droits**, la circulaire préconise, ainsi, leur prise en compte, soit au coût réel lorsqu'ils sont versés, soit de façon extra-comptable lorsque les ouvrages sont réalisés par des personnes salariées par la structure éditrice. Les **charges indirectes** doivent, d'autre part, être valorisées au sein de la fiche-produit et du CEP.

Ces principes demeurent, cependant, diversement appliqués par les éditeurs publics. A titre d'exemple, 13 structures ont déclaré valoriser les droits d'auteurs détenus en interne. Pour 16 structures, ces droits ne sont ni versés, ni valorisés ; 24 bilans ne comportent aucune réponse sur ce point. S'agissant des coûts de personnels, 27 éditeurs ont déclaré les prendre en considération dans l'élaboration des fiches produits ou des CEP. 11 ne les valorisent pas ; tandis que 15 n'ont pas répondu à cette question.

Les réponses des éditeurs institutionnels

Parmi les huit éditeurs institutionnels, tous sauf un déclarent avoir mis en œuvre une comptabilité analytique pour suivre la gestion de leurs activités. Seul le réseau CNDP/CRDP ne l'utilise toujours pas en 2004.

Mise en œuvre de la comptabilité analytique par les éditeurs institutionnels

Organisme	Existence Comptabilité analytique	Fiche produit	C.E.P
CNRS éditions	oui	oui	oui
CRDP-CNDP	non	oui	non
Documentation française	oui	oui	partiel
IGN	oui	oui	oui
JO	oui	oui	oui
RMN	oui	oui	oui
SHOM	oui	non	non
CMN	oui	oui	oui

Annexe 1 : liste des éditeurs publics ayant adressé leur bilan pour l'année 2004

	<i>Organismes</i>	<i>Statut</i>	<i>Ministères / Organismes compétents</i>	<i>Secteur</i>
1.	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)	EPIC	Environnement, Recherche, Industrie	STM
2.	Bibliothèque nationale de France (BNF)	EPA	Culture	Arts
3.	Bibliothèque publique d'information (BPI)	EPA	Culture	SHS
4.	Bureau des recherches géologiques et minières (BRGM)	EPIC	Environnement, Recherche, Industrie	STM- Cartes
5.	Centre des monuments nationaux (MONUM)	EPA	Culture	Arts
6.	Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et forêts (CEMAGREF)	EPST	Agriculture, Recherche	STM
7.	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)	EPIC	Agriculture, Recherche	STM
8.	Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC)	EPA	Culture	Arts
9.	Centre national de la danse (CND)	EPIC	Culture	Arts
10.	Centre national de documentation pédagogique (CNDP) et Centres régionaux de documentation pédagogique (CRDP)	EPA	Education	Education
11.	CNRS éditions	SA	CNRS	SHS
12.	Cité de la musique	EPIC	Culture	Arts
13.	Cité des sciences et de l'industrie (CSI)	EPIC	Culture, Recherche	STM
14.	Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS)	AC	Education, Recherche	SHS
15.	Direction de la Documentation française	AC	Premier Ministre	SHS
16.	Direction des Journaux officiels (DJO)	AC	Premier Ministre	Eco-Droit
17.	Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS)	EPSCP	Education	Universitaire

	<i>Organismes</i>	<i>Statut</i>	<i>Ministères / Organisme compétents</i>	<i>Secteur</i>
18	Editions littéraires et linguistiques de l'université de Grenoble (ELLUG)	EPSCP	Education	Universitaire
19	ENS éditions	EPSCP	Education	Universitaire
20	Ecole nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA)	EPA	Culture	Universitaire
21	Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB)	EPSCP	Education	Universitaire
22	Ecole normale supérieure – éditions Rue d'Ulm	EPSCP	Education	Universitaire
23	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)	EPIC	Agriculture, Mer, Recherche, Environnement	STM– Cartes
24	Institut géographique national (IGN)	IGN	Transports, Aménagement du territoire, Tourisme, Mer	Cartes
25	Institut national d'études démographiques (INED)	EPST	Recherche, Emploi et solidarité	SHS
26	Institut national de la recherche agronomique (INRA)	EPST	Agriculture, Recherche	STM
27	Institut national de recherche pédagogique (INRP)	EPA	Education	Education
28	Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)	EPST	Santé, Recherche	STM
29	Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)	AC	Finances	Eco-Droit
30	Institut national des sports et de l'éducation physique (INSEP)	EPA	Jeunesse et sports	STM
31	Institut de recherche pour le développement (IRD)	EPST	Coopération, Recherche	STM
32	Météo France	EPA	Transports	STM
33	Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN)	EPSCP	Education	STM
34	Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie	AC	Finances	Eco-Droit
35	Musée du Louvre	EPA	Culture	Arts

	<i>Organismes</i>	<i>Statut</i>	<i>Ministères / Organisme compétents</i>	<i>Secteur</i>
36	Musée Rodin	EPA	Culture	Arts
37	Artois Presses Université	EPSCP	Education	Universitaire
38	Presses universitaires de Bordeaux	EPSCP	Education	Universitaire
39	Presses universitaires de Franche-Comté	EPSCP	Education	Universitaire
40	Presses universitaires de Lyon	EPSCP	Education	Universitaire
41	Presses universitaires de Rennes	EPSCP	Education	Universitaire
42	Presses universitaires Blaise Pascal (Clermont 2)	EPSCP	Education	Universitaire
43	Presses universitaire du Mirail (Toulouse)	EPSCP	Education	Universitaire
44	Presses universitaires de Nancy	EPSCP	Education	Universitaire
45	Presses de l'université de Paris Sorbonne (Paris 4)	EPSCP	Education	Universitaire
46	Presses universitaires de Perpignan	EPSCP	Education	Universitaire
47	Presses universitaires de Reims	EPSCP	Education	Universitaire
48	Presses de l'université de Rouen	EPSCP	Education	Universitaire
49	Presses de l'université de Saint-Etienne	EPSCP	Education	Universitaire
50	Presses universitaires de Vincennes	EPSCP	Education	Universitaire
51	Publications de l'université de Provence	EPSCP	Education	Universitaire
52	Réunion des musées nationaux (RMN)	EPIC	Culture	Arts
53	Service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM)	AC	Défense	STM- Cartes

**Annexe 2 : Principaux résultats quantitatifs concernant
l'activité éditoriale publique en 2004**

Rapport annuel du médiateur de l'édition publique – exercice 2004

Nombre de structures considérées	53
Production en titres	4.907 titres publiés
Production en volume	11,56 millions exemplaires
Ventes en volume	7,49 millions d'exemplaires
Chiffre d'affaires	48,9 millions €

Annexe 3 : Document formalisé

BILAN DE L'ACTIVITE EDITORIALE - ANNEE 2004	
Application de la circulaire du 9 décembre 1999 relative à l'institution d'un médiateur de l'édition publique	
1. Carte d'identité de l'administration ou de l'établissement concerné	
Nom	
Adresse	
Nom du responsable de la structure	
Nom du responsable des éditions	
Téléphone - Télécopie	
Adresse électronique	
Référence J.O. des statuts	
2. Politique éditoriale	
<p>→ <i>Dans une note séparée, expliciter la politique suivie concernant notamment</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les choix éditoriaux ; - la fixation des prix ; - la mise en place d'une comptabilité analytique; - et la diffusion des publications. 	
Niveau de la décision éditoriale	
Structure éditoriale : nombre d'emplois liés à ...	l'édition de livres
	l'édition de tous les produits (livre, revue...)
	l'ensemble de la chaîne éditoriale (édition, diffusion, transport...)
Principaux domaines éditoriaux	
Principales collections (avec domaine couvert)	
Liste des éditeurs privés ou publics publiant également sur ces domaines	
Liste des coéditeurs privés ou publics, français ou étrangers (ces trois dernières années)	

3. Bilan de l'activité éditoriale					
3.1 <u>Activité éditoriale</u> : bilan synthétique					
Nombre total de titres disponibles au catalogue					
	2002	2003	2004		
Nombre de titres publiés par année ⁽¹⁾				(A + E)	
Nombre total d'exemplaires produits				(B + F)	
Nombre total d'exemplaires vendus				(C + G)	
Chiffre d'affaires total "livres" <i>(hors cessions de droits et téléchargements)</i>				(D + H)	
Autre revenus					
Produit des cessions de droits					
Produit des téléchargements sur site					
3.2 <u>Activité éditoriale</u> : bilan détaillé, livres seuls (coéditions incluses)					
Titres publiés en ... ⁽¹⁾	2002	2003	2004		
Nombre total				(A = a1+a2)	
<i>Dont nouveautés et nouvelles éditions ⁽³⁾</i>				(a1)	
<i>Dont réimpressions ⁽⁴⁾</i>				(a2)	
Total des exemplaires produits en ... ⁽²⁾	2002	2003	2004		
Nombre total				(B = b1+b2)	
<i>Dont nouveautés et nouvelles éditions ⁽³⁾</i>				(b1)	
<i>Dont réimpressions ⁽⁴⁾</i>				(b2)	
Total des exemplaires vendus en ...	2002	2003	2004		
Nombre total				(C = c1+c2)	
<i>Dont nouveautés et nouvelles éditions ⁽³⁾</i>				(c1)	
<i>Dont ouvrages du fond (+ d'un an), stock et réimpression</i>				(c2)	
Chiffre d'affaires total	2002	2003	2004		
Chiffre d'affaires "livres" total				(D = d1+d2)	
<i>Dont nouveautés et nouvelles éditions ⁽³⁾</i>				(d1)	
<i>Dont ouvrages du fond (+ d'un an), stock et réimpression</i>				(d2)	

3.3 <u>Activité éditoriale</u> : bilan détaillé, <u>cartes seules</u> (coéditions incluses)						
Titres publiés en ... ⁽¹⁾				2002	2003	2004
Nombre total						$(E = e_1 + e_2)$
<i>Donc nouveautés et nouvelles éditions</i> ⁽³⁾						(e_1)
<i>Donc réimpressions</i> ⁽⁴⁾						(e_2)
Total des exemplaires produits en ... ⁽²⁾				2002	2003	2004
Nombre total						$(F = f_1 + f_2)$
<i>Donc nouveautés et nouvelles éditions</i> ⁽³⁾						(f_1)
<i>Donc réimpressions</i> ⁽⁴⁾						(f_2)
Total des exemplaires vendus en ...				2002	2003	2004
Nombre total						$(G = g_1 + g_2)$
<i>Donc nouveautés et nouvelles éditions</i> ⁽³⁾						(g_1)
<i>Donc ouvrages du fond (+ d'un an), stock et réimpression</i>						(g_2)
Chiffre d'affaires total				2002	2003	2004
Chiffre d'affaires total "cartes"						$(H = h_1 + h_2)$
<i>Donc nouveautés et nouvelles éditions</i> ⁽³⁾						(h_1)
<i>Donc ouvrages du fond (+ d'un an), stock et réimpression</i>						(h_2)
<p>⁽¹⁾ Titres publiés : un titre (nouveau, nouvelle édition ou réimpression) tiré plusieurs fois dans l'année ne compte que pour un seul titre.</p> <p>⁽²⁾ Les exemplaires produits au titre des nouveautés et des nouvelles éditions comprennent le tirage initial et les retirages éventuels de l'année.</p> <p>⁽³⁾ Est nouveau en année N, le titre qui n'a jamais été publié avant N Est nouvelle édition une édition transformée d'un titre déjà publié</p> <p>⁽⁴⁾ Est réimpression un nouveau tirage en l'état</p>						

3.4 Activité en <u>coédition seule</u> (livres et cartes)							
Nombre de titres publiés ⁽¹⁾ en coédition				2002	2003	2004	
Nombre total							$(I = I1 + I2)$
<i>Dont coéditions avec un éditeur privé</i>							
<i>Dont nouveautés et nouvelles éditions ⁽³⁾</i>							$(I1)$
<i>Dont réimpressions</i>							$(I2)$
Quote-part d'exemplaires produits ^{(2)*}				2002	2003	2004	
Nombre total							$(J = J1 + J2)$
<i>Dont nouveautés et nouvelles éditions</i>							$(J1)$
<i>Dont réimpressions</i>							$(J2)$
Quote-part d'exemplaires vendus				2002	2003	2004	
Nombre total							$(K = K1 + K2)$
<i>Dont nouveautés et nouvelles éditions</i>							$(K1)$
<i>Dont ouvrages du fond (+ d'un an), stock et réimpression</i>							$(K2)$
Quote-part de chiffre d'affaires réalisé				2002	2003	2004	
Quote-part totale							$(L = L1 + L2)$
<i>Dont nouveautés et nouvelles éditions</i>							$(L1)$
<i>Dont ouvrages du fond (+ d'un an), stock et réimpression</i>							$(L2)$
* Nombre d'ouvrages attribués à l'établissement, dans le cadre du contrat de coédition. En cas de répartition différente du compte à demi, indiquez la quote-part moyenne sur l'ensemble des coéditions.							
<p>→ Joindre, le cas échéant, un tableau (Titre, nom du coéditeur) récapitulatif des coéditions publiées au cours des 3 années concernées ainsi que copie / ou exemples / des contrats ou conventions de coédition.</p>							

5. Eléments de comptabilité analytique						
Pour chacune des rubriques suivantes, cocher la case correspondante à la situation de la structure et indiquer, le cas échéant, les taux moyens utilisés						
5.1 Existence d'une comptabilité analytique	Pour l'ensemble de la structure					
	Pour la structure éditoriale					
5.2 Assujettissement à la TVA...	de la structure		taux			
	des ventes de livres		taux			
5.3 Droits d'auteurs				Internes	Externes	
	- Valorisés au coût réel					
	- Non versés, mais valorisés extra-comptablement sur la base d'un taux moyen					
	- Non versés et non valorisés					
5.4 Droits de reproduction détenus en interne						
	- Valorisés au prix de vente externe					
	- Valorisés sur la base d'un taux moyen					
	- Non valorisés					
5.5 Charges indirectes (= coûts de structure)				Salaires	Promotion	Autres
	Valorisées au coût réel					
	Valorisées sur la base d'un taux moyen					
	Non valorisées					
5.6 Coût de revient unitaire des ouvrages						
	Calculé sur la base des ...	Coûts d'édition				
		Coûts de fabrication				
		Droits d'auteur fixes				
	Rapportée au ...	Tirage complet				
		Tirage "mis en vente"				
5.7 Prix de vente des ouvrages	Fixé par application d'un coefficient multiplicateur					
	Fixé par rapport au marché					
	Fixé par rapport au nombre de pages					
5.8 Stocks de livres	Evalués au coût de revient					
	Valorisés au coût de revient					
	Provisionnés (pour dépréciation...)					
Indiquer, si possible, le coefficient multiplicateur moyen par collection ou pour l'ensemble de la production éditoriale						
	Coefficient multiplicateur moyen (prix de vente / coût de revient)					

